

### Aux corps savants du monde entier.

*Cette circulaire rédigée en français, en anglais et en allemand a été envoyée à 1200 instituts, universités, observatoires, etc. du monde entier avec l'article de M. Raoul Montandon publié dans la présente Revue, n° d'avril 1923, p. 271.*

Genève, le 20 juin 1923.

#### **Projet d'une carte mondiale de distribution géographique de calamités.**

Depuis près de 60 ans la Croix-Rouge vient non seulement en aide aux victimes de la guerre, blessés, malades et prisonniers, mais étend encore sa sollicitude en temps de guerre comme en temps de paix aux peuples frappés de calamités — tremblements de terre, inondations, famine, etc.

Pour préparer l'organisation des secours en cas de calamité, il serait nécessaire de dresser une carte mondiale des calamités passées, présentes et futures. C'est ce que tend à démontrer l'étude ci-jointe du président de la Société de géographie de Genève, qui donne un aperçu des faces multiples du problème. La confection d'une carte mondiale de répartition géographique des calamités est une œuvre de longue haleine qui ne saurait être menée à bonne fin sans la collaboration de nombreux spécialistes, d'instituts scientifiques disposant des moyens d'investigation nécessaires. Il s'agit en effet, de rechercher pour chaque région du globe les traces d'événements plus ou moins lointains et d'ordres très divers, d'en fixer le retour accidentel ou périodique, d'en déterminer l'amplitude et l'intensité, de les localiser enfin sur la mappemonde. Chaque calamité envisagée — exception faite pour celles dont on connaît déjà la distribution géographique — devra donner lieu à une vaste enquête qui portera aussi bien sur les calamités passées que sur les calamités présentes ou futures.

Certaines institutions déjà existantes seraient, dans chaque pays, bien placées et outillées pour recueillir la documentation nécessaire, car il n'est guère de pays aujourd'hui qui ne possède

## CHRONIQUE

### Aux corps savants du monde entier.

des observatoires, des stations sismologiques et météorologiques, des instituts scientifiques spécialisés, des associations philanthropiques et sociologiques, etc., tous organismes susceptibles de fournir des renseignements de première main sur tel ou tel phénomène déterminé.

A première vue, le programme paraît assez simple et peut se résumer en quelques lignes : dresser dans chaque pays et pour chaque calamité une liste chronologique des catastrophes avec l'indication aussi précise que possible des causes profondes, des régions affectées, des pertes de vies humaines, des dégâts matériels, éléments qui permettront d'établir ce que l'on pourrait appeler le « coefficient de fréquence et d'intensité » de chaque phénomène désastreux, et d'en donner parallèlement la distribution dans l'espace.

Les travaux préliminaires devraient donc être une série de monographies embrassant un territoire plus ou moins étendu. Les académies, instituts, sociétés savantes pourraient stimuler grandement la rédaction de ces monographies en fondant des prix ou en mettant au concours telle ou telle question déterminée. Les professeurs des facultés des sciences, de leur côté, pourraient orienter leurs élèves dans le choix de leur thèse vers les études de cet ordre. La coordination de ces monographies pourrait se faire soit pays par pays, sous la direction du ministère compétent ou d'un corps savant d'une autorité reconnue, soit, à la fois sur tous les points du globe, sous la direction d'une association scientifique internationale qualifiée, lorsque la question traitée sera considérée comme suffisamment approfondie, ce qui paraît le cas de la seismicité. De toutes façons l'établissement définitif d'une carte mondiale des calamités ne pourra être décidé que par un congrès scientifique universel.

Quel que soit l'accueil réservé aux présentes suggestions, le Comité international de la Croix-Rouge serait heureux de recevoir des corps savants auxquels il s'adresse, leur opinion motivée sur ce projet. Toutes communications ou demandes de renseignements doivent être adressées au secrétariat du Comité international de la Croix-Rouge, 1, Promenade du Pin, Genève.